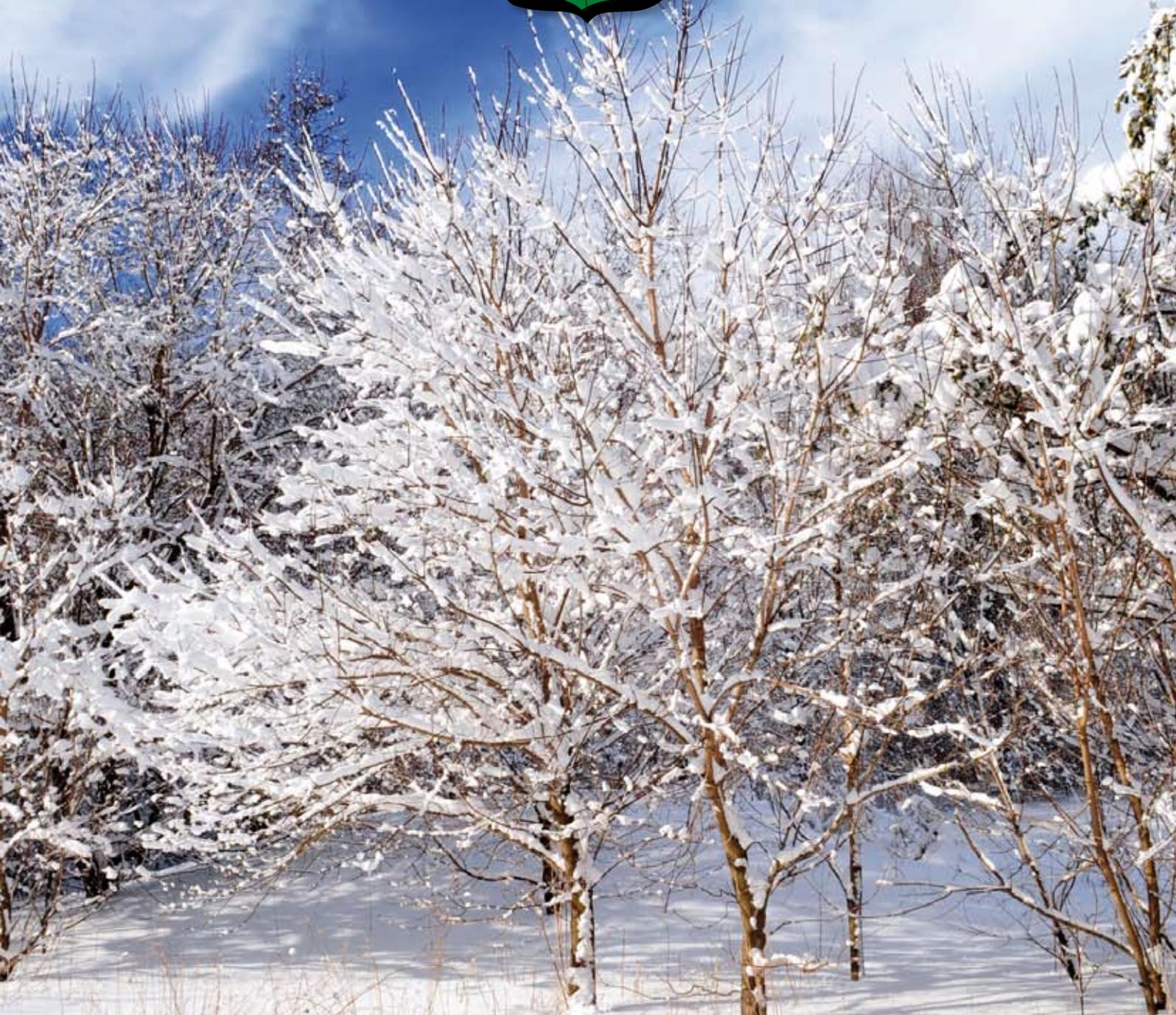


Châtel-St-Germain

www.chatel-saint-germain.fr





Châteloises, Châtelois, chers concitoyens

Notre planète se réchauffe et s'asphyxie, la crise perdure, le spectre des trois millions de chômeurs se profile à l'horizon, la morosité s'installe. Pour les Français, le moral se trouve plutôt éloigné du beau fixe. Les administrés de Metz Métropole n'ont pas été épargnés et ont «bénéficié» de quelques compléments. Je veux parler de la péripétie de la gouvernance, de la création de la taxe additionnelle, de la suppression des TIM et enfin du feuilleton de la restructuration militaire.

Le 25 mai, en séance du conseil de communauté, surpris par la soudaineté et le contenu de l'amendement mais surtout ulcéré par les articles nauséeux parus dans la presse locale créant une suspicion malsaine, j'ai, personnellement, voté pour. Je n'ai d'ailleurs pas été suivi par mon conseil municipal qui, après un long débat, s'est prononcé contre : (9 voix contre, 8 pour et 2 abstentions). Cette motion a toutefois été votée par le conseil de communauté et validée par les communes membres à la majorité qualifiée. (La moitié des communes représentant 2/3 des habitants. Le poids de Metz a été déterminant). Châtel perd un conseiller communautaire après en avoir déjà perdu un en 2008. La représentation châteloise, comme celle de toutes les communes de même strate de population, est passée en deux ans de 4 à 2 conseillers et 1 suppléant élus lors de la séance du conseil municipal du 24 novembre. Les titulaires sont le maire et Bruno Stémar (sortants) et le suppléant Frédy Langenfeld.

Certains d'entre vous furent surpris à la lecture des avis d'imposition reçus cet été : taxe d'habitation et taxes foncières. Contrairement à certaines idées reçues, ces taxes ne sont pas perçues au seul profit de la commune. Je vous invite à parcourir le détail de ces avis afin de constater qu'il y a effectivement une colonne «commune» (augmentation des taux votée en conseil municipal de 1 %) à laquelle il convient d'ajouter l'augmentation des bases décidée par l'Etat, puis suivent, selon la nature des avis, les colonnes, Département, Région, Intercommunalité = Metz Métropole ex CA2M. Taxe ordures ménagères, sans oublier la redevance Télé...

Les T.I.M. (Transports Interurbains de la Moselle) sont une émanation du Conseil Général de la Moselle. Ce dernier a décidé, unilatéralement, de suspendre les services des TIM à l'intérieur du territoire de Metz Métropole à compter du 02 septembre 2009. Plusieurs rencontres entre la direction des TCRM, celle du pôle transports de Metz Métropole et des élus Châtelois, ont permis de trouver des solutions palliatives. (voir le détail en pages intérieures)

Enfin, membre du comité de pilotage pour le contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD), j'ai participé à toutes les réunions en préfecture et ailleurs. Dans l'esprit de l'ensemble des membres de ce comité, le deuxième régiment promis à la Moselle par le Président de la République devait s'installer à Châtel. Après différents bruits de couloirs est tombée l'annonce officielle : ce sera le 3^{ème} Hussard dont le matériel s'avère incompatible avec les dimensions du quartier Serref. Ce régiment sera donc cantonné au Pontifroy à la place du 2^{ème} Génie. Quid de la caserne de Châtel St Germain ??? Comment envisager une quelconque reconversion sans réaliser le contournement de Moulins ??? J'ai déjà formulé cette question. Elle a été entendue par l'Etat (Monsieur le Préfet), le Conseil Régional, le Conseil Général, Metz Métropole et le maire de Moulins. J'ai également trouvé un ardent défenseur du projet en la personne du député maire de Woippy, député de la circonscription dont Moulins fait partie.

Dans le bulletin de juillet, je vous avais laissé entendre que le Conseil municipal vivait un peu au gré des saisons. Malheureusement sous la lourde chape des lenteurs administratives (subventions et autorisation de voirie) nous n'avons pas récolté les fruits de nos semailles, la belle saison venue. Nos projets mûris, bichonnés, peaufinés devront patienter dans nos tiroirs jusqu'en 2010

A la lecture de cette page, ne pensez surtout pas que je me laisse embarquer dans une sinistrose aiguë. Mais malheureusement ce tableau reflète la dure réalité du moment. A travers ces lignes, je tiens à la transparence qui engendre toujours la confiance.

Heureusement, notre commission municipale «cadre de vie» a placé tous les atouts dans son jeu pour égayer notre quotidien. En étroite collaboration avec Guillaume, notre employé en charge des espaces verts, a été défini un plan de fleurissement. Si la commission a désigné les emplacements, c'est à Guillaume qu'est revenu le choix des variétés et surtout leur complémentarité en tailles et couleurs. Ensuite, il a poussé la conscience professionnelle jusqu'à ne pas prendre de congé en été afin de veiller, au chevet de ses fleurs. L'ensemble de l'équipe technique, sous la conduite de Raymond Leclerre, a d'ailleurs maintenu le ban communal en parfait état de propreté. (Même si le problème des déjections canines persiste malgré tous nos efforts). Cette même équipe s'est affairée à la traditionnelle installation des illuminations de Noël. Fidèle à sa politique, la commission «cadre de vie» a, cette année, étendu la zone illuminée au quartier du 18 novembre. Un peu de patience pour les «oubliés» du moment, leur tour viendra.

L'ambiance de Noël est toujours particulière. Aussi, je voudrais terminer sur une note plus agréable. Metz Métropole a pris en charge financièrement l'aménagement du Mont-St-Germain. Celui-ci a débuté en décembre avec le débroussaillage de l'emprise du Château de Jean d'Aprémont (12 000 m2 traités). Début 2010 devrait voir l'édition d'une plaquette de vulgarisation traitant du site archéologique (distribuée sur le territoire de l'agglomération) et la fourniture et pose d'une quinzaine de panneaux d'information, aux endroits stratégiques, afin de permettre une lecture directe et complète de l'ensemble par un visiteur non averti. Autre nouvelle rassurante, Metz Métropole ne devrait pas augmenter la taxe additionnelle cette année

Afin de terminer sur une note encore plus optimiste, je tiens à préciser que j'ai foi en la nature, en l'homme et en la science, qui sauront préserver notre planète. J'en veux pour preuve l'exemple de la mer d'Aral. Bien qu'asséchée par une succession d'erreurs humaines, elle est déjà partiellement reconstituée grâce aux scientifiques et mieux, cette partie reconstituée a retrouvé la globalité et la diversité de sa faune et de sa flore aquatiques à une vitesse qui laisse les spécialistes pantois.

Alors joyeux Noël à tous. Bonne et heureuse année

Robert **MARCHAL**



ETAT CIVIL 2009

NAISSANCES :

GUERBEAU GEORGES Eva née le 2 février 2009
LAURILLARD Jean né le 5 février 2009
POTIN FLAMMANG Zadig né le 6 février 2009
FERRY Constance née le 21 février 2009
HEYD Joly née le 12 avril 2009
LEMAIRE Inès née le 11 juillet 2009
PUJOL Inès née le 7 septembre 2009
FARINE Jules né le 6 octobre 2009

MARIAGES :

PUJOL Jérôme et DAGNIAUX Roxanne le 20 juin 2009
SPAETH Sébastien et LUO Yuzhen le 11 juillet 2009
LAGIN Alexandre et MARIE-SAINTE Gladys le 11 juillet 2009
DANNER Sylvain et CADOSO Carmel le 8 août 2009
LE BERGER Christophe et SCHNEIDER Christelle le 29 août 2009
GENERO Grégory et SCHNEIDER Johanna le 29 septembre 2009
MOUGENOT Aurélien et BODEZ Elise le 24 octobre 2009

DECES commune :

FRUSSOTTE Gérard 22 mars 2009
PETER née PREDIAM Marie 18 avril 2009
MABELLINI Nicolas 6 octobre 2009
REISDORFER née KOEHLER Renée 1er décembre 2009

DECES extérieurs :

BERTRAND André 28 janvier 2009
MENARD Hyacinthe 16 février 2009
RUZZON née LUDWIG Nicole 21 avril 2009
RAMELLI Modeste 4 novembre 2009
ANTOINE Georges 2 décembre 2009
AST née SCHWEITZER Edith 2 décembre 2009

DÉLIBÉRATIONS

Séance du 15 septembre 2009

- Approbation d'un plan d'aménagement forestier
- Désignation de deux agents de Metz Métropole pour défendre les intérêts de la commune
- Demande de subvention bibliothèque
- Attribution de subventions
- Tarifs accueil de loisirs
- Salle de sports du Saulcy - fixation des tarifs
- Acquisition de terrains
- Convention commune - OPAC de Metz
- Enfouissement de réseaux secs, rue de Verdun
- Convention association des piégeurs mosellans
- Délégation du conseil municipal au maire - communication
- Divers - Informations

Séance du 29 septembre 2009

- Sécurisation des entrées de l'agglomération
- Autorisation de signature de marchés publics
- Renouvellement du revêtement synthétique du terrain de football
- Autorisation de signature de marchés publics
- Maison 4, rue de Lorry - lot n°5 et 8 - avenant n°1
- Délégation du conseil municipal au maire - communication

Séance du 24 novembre 2009

- Vote du budget supplémentaire de l'exercice 2009
- Metz Métropole, désignation de deux titulaires et d'un délégué suppléant
- Attribution de subvention fête de St Nicolas
- Attribution de subvention USEP
- Mise en place du taux de promotion dans le cadre des avancements de grade
- Modification du tableau des effectifs de la commune
- Fixation des tarifs communaux - modification des loyers et tarifs
- Forêt communale : destination des coupes
- Contrat de redynamisation du site de défense (CRSD) de Metz Métropole - motion
- Echange de terrains
- Localisation de la chambre de commerce et d'industrie de Lorraine - motion
- Projet de construction d'une gare à Vandières
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de service
- Délégation du conseil municipal au maire - communication

N.B. les comptes rendus du conseil sont à disposition sur le site internet de la commune.
www.chatel-saint-germain.fr

90 ANS POUR MAOUM !!!

Monsieur Marchal, maire, Madame Pallez, première adjointe et Monsieur Cuiset, conseiller municipal se sont rendus au domicile de Madame Leclerq surnommée « **Maoum** » par ses proches pour s'associer à son 90^{ème} anniversaire. Madame Rachel Leclerq est née le 21 Septembre 1919 en Belgique, et depuis 1980 elle habite à Châtel. Elle est très entourée, par ses enfants, ses huit petits enfants et ses dix arrière-petits enfants qui représentent son plus grand bonheur. Cette dynamique mamie a une passion, le tricot et lors des réunions de famille elle n'hésite pas à sortir son saxophone.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2009

Comme tous les ans, il permet d'ajuster les montants prévisionnels du budget primitif au plus près des réalités, les recettes et dépenses des dix premiers mois de l'année étant parfaitement connues.

Équilibré en recettes et en dépenses, il s'élève à 18 000 euros en section de fonctionnement et 185 500 euros en section d'investissement.

En investissement, on se félicite de l'obtention de quelques recettes supplémentaires

- Subvention du conseil général	153 000 euros
- Subvention de la ligue Lorraine de football	25 000 euros
- Prélèvement de la section de fonctionnement	6 500 euros
- Divers	1 000 euros
- TOTAL	185 500 euros

Ces recettes et quelques écritures internes ont permis d'abonder deux chapitres déjà partiellement pourvus afin de financer deux programmes majeurs :

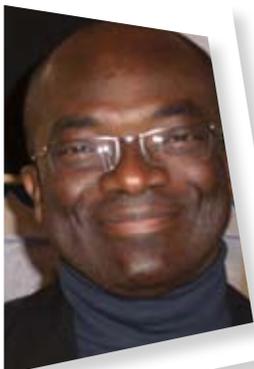
Le renouvellement de la pelouse synthétique du stade	250 000 euros
Travaux de sécurisation des entrées d'agglomération	650 000 euros

Notre demande de subvention au Conseil Régional en faveur du stade a essuyé le même refus que celle que nous avons sollicitée pour la construction de la salle de sports. Toutefois une gestion saine de nos finances et des provisions antérieures nous permettent ces deux réalisations (900 000 euros) sans emprunt.



LE PRÉSIDENT DE METZ-MÉTROPOLE SUR LE SITE DU MONT-SAINT-GERMAIN

M. Jean Luc Bohl, président, est venu accompagner les responsables des services concernés de Metz Métropole sur le site de la nécropole pour étudier un projet de mise en valeur de ce lieu. La création d'un cheminement ponctué de panneaux explicatifs sur ces richesses archéologiques sera mis en place. Une table d'orientation située sur le rocher devrait également voir le jour et permettre aux nombreux promeneurs de découvrir le magnifique panorama. Monsieur Marchal, maire, et M. Lefebvre, archéologue, ont retracé l'histoire de ce site à l'intention du Président avant d'aller découvrir les richesses de la salle du patrimoine de la commune.



UN NOUVEAU DEPART POUR LA PAROISSE PROTESTANTE

Depuis la rentrée de septembre dernier, notre commune est desservie par un nouveau pasteur résidant au presbytère d'Ars.

Voici ses coordonnées :
Pasteur NOMENYO
68, rue du président Wilson
57130 Ars-sur-Moselle
Téléphone : 03 87 60 63 66

Courriel : epral-ars.longeville@orange.fr

ACCESSION A LA PROPRIETE Dispositif PASS-FONCIER®

Le PASS-FONCIER® permet de faire construire ou d'acquérir un logement neuf en étalant dans le temps l'effort financier, de sorte qu'il constitue un coup de pouce solvabilisateur en direction de certains ménages qui souhaitent accéder à la propriété.

Le PASS-FONCIER® se décline sous 2 formes jusqu'au 31/12/2010 : le bail à construction ou le prêt à remboursement différé.

Le bail à construction est réservé à la construction ou l'acquisition d'une maison individuelle hors copropriété. Il permet de concentrer, dans un premier temps, l'effort financier sur le seul remboursement des prêts finançant la construction dans la limite de 25 ans. L'acquisition du terrain est reportée à l'issue de la période de remboursement de la construction dans la limite de 15 ans maximum.

Le prêt PASS-FONCIER à remboursement différé est obtenu pour la construction ou l'acquisition d'une maison individuelle ou d'un logement situé dans un immeuble collectif. Pendant une première période le ménage acquéreur ne paie que les intérêts dans la limite de 25 ans maximum, le remboursement du capital est reporté ultérieurement dans la limite de 10 ans maximum.

Il s'accompagne de mesures fiscales avantageuses (TVA à taux réduit : 5,5 %), pour les opérations engagées jusqu'au 31/12/2010 et d'un mécanisme de sécurisation en cas de difficultés de paiement de l'accédant lui permettant une sortie honorable du dispositif.

Le PASS-FONCIER® s'applique à Châtel-St-Germain, via la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole qui octroie une aide à l'accession à la propriété sous forme de subvention laquelle permet de déclencher l'application du PASS-FONCIER® et la majoration du Prêt à 0%.

Quel que soit le cas, pour bénéficier du PASS-FONCIER® le candidat acquéreur doit être primo accédant (c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 dernières années précédant le dépôt de la demande de PASS-FONCIER®, et disposer de ressources inférieures à un plafond.

A titre d'exemple : un ménage composé de 4 personnes qui souhaite accéder à la propriété à Châtel-St-Germain ne devra pas dépasser 40 488 € de revenu fiscal de référence annuel n-2, soit 3 374 € mensuel. Pour bénéficier de la majoration du prêt à 0%, ses ressources ne devront pas dépasser 39 698 € de revenu fiscal de référence annuel (n-2 ou n-1) soit 3 308 € mensuel.

Schématiquement, si ce ménage remplit toutes les conditions requises et en fonction du coût de son projet, il pourra cumuler la subvention accordée par la CA de Metz Métropole de 4 000€, un montant maximum de prêt 0% de 47 700 € augmenté de 12 500 € en cas de majoration et de 20 000€ dans l'hypothèse d'un logement BBC (Bâtiment Basse Consommation), du bail à construction ou du prêt Pass-Foncier à remboursement différé. D'autres prêts viendront compléter le financement, notamment un prêt bancaire principal accordé au taux du marché.

Même si le demandeur d'un PASS-FONCIER remplit les conditions, la décision d'octroi du PASS-FONCIER reste du ressort exclusif du 1% logement après examen par ce dernier de la recevabilité juridique et financière du projet d'accession.

Pour mieux comprendre et avant de passer à l'acte, l'ADIL 57 vous établit un diagnostic financier personnalisé permettant de déterminer votre capacité financière. CONSEILS GRATUITS, NEUTRES et OBJECTIFS. L'ADIL57 est agréée par l'ANIL. Elle est conventionnée par le Conseil Général de la Moselle et l'Etat. CONTACT/ 03 87 50 02 60 - contact@adil57.fr

- 8, rue Gambetta à METZ.



11 APPARTEMENTS RUE DE CLÉRY

Les travaux qui doivent permettre la réalisation de 11 appartements rue de Cléry ont commencé. Ces appartements sont construits par l'OPAC de Metz et devraient être terminés fin du 2ème semestre 2010. Les façades du 46, rue de Verdun, devaient être conservées en l'état, mais des problèmes de fondations ont justifié la destruction du bâtiment et de ce fait retardé le début des travaux. Les personnes intéressées par un appartement dans ce bâtiment, devront contacter directement les services de l'OPAC.



Future façade rue de Verdun



Future façade rue de Cléry



Travaux en cours

TELEVISION - INTERNET - TELEPHONE À CHATEL- SAINT- GERMAIN

Aujourd'hui, demain ?

Cette page d'information a pour but de dresser un « état des lieux » des « services numériques de communications audio-visuelles » dans la commune.

Que peut-on recevoir aujourd'hui à Châtel-Saint-Germain ? comment ? avec quelle technologie ?

	ADSL	câble	parabole	antenne
Téléphone	oui	oui		
Internet	oui	oui		
Télévision	non	oui	oui	oui

Nous n'évoquons pas ici les « fournisseurs d'accès » concernant les offres « ADSL » (Orange, Free, Neuf-télécom etc etc ...) car la situation est actuellement la même pour chacun d'eux : ils sont trop éloignés du « NRA » (Nœud de raccordement au réseau de France-télécom) la réception de la télévision est problématique et leur offre « triple play » (téléphone-internet-télévision) est par le fait incomplète.

Actuellement, un seul fournisseur permet l'accès à cette offre par l'intermédiaire du câble. Or, la commune n'a plus de convention de service avec ce fournisseur, NUMERICABLE, depuis 2001.

Le développement des propositions de services par de multiples opérateurs, et les nouvelles technologies numériques nous obligent actuellement à combler ce vide administratif concernant un domaine relevant du service public par délégation.

La situation de notre commune étant identique à plusieurs autres, sans convention également, l'intérêt commun était de se réunir et de se grouper, à la fois pour bien cerner les données de notre situation et élaborer ensemble une démarche conduisant à la mise en place d'une « délégation de service public » pour les services numériques actuels et à venir.

C'est ainsi, qu'avec l'aide du Département les communes de Ban-St-Martin, Châtel, Corny, Gorze, Lessy, Longeville, Marly, Norroy le Veneur et Vaux se sont associées par convention pour constituer un « groupement de commande » en vue d'élaborer un cahier des charges d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ceci pour une consultation selon le code des marchés publics, et l'attribution d'une délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation d'un réseau de communications électronique de très haut débit. Ce qui ne peut se faire aujourd'hui que par le développement d'un réseau en « Fibre Optique ».

L'ÉQUIPE TECHNIQUE COMMUNALE

La commission de rédaction a fait le choix de présenter les employés communaux à travers plusieurs bulletins. C'est l'équipe technique, dirigée par Raymond Leclerre, qui ouvre le bal. Sur la photo, vous pouvez reconnaître de gauche à droite : Pascal BERTRAND, David PHILIPPE, Diégo ARENAS et Guillaume ZECH.

Si Guillaume est responsable des espaces verts et du fleurissement, il est régulièrement épaulé par ses collègues polyvalents. Inversement, lorsqu'il n'est pas occupé dans sa spécialité, il ne rechigne pas à leur prêter main forte. Grâce à leurs actions conjuguées, nous bénéficions d'un cadre de vie agréable :

de nombreux espaces verts et/ou fleuris nécessitant tontes, tailles, plantations et arrosages ; de nombreux sentiers praticables, des bâtiments et des aires sportives entretenus, un ban présentable (toutes les ruelles, impasses et parkings ne sont pas accessibles à la balayeuse qui sévit une fois par mois, sans désherber les caniveaux...). A cela, s'ajoutent les besoins saisonniers telles que le ramassage des feuilles, l'entretien du ruisseau renaturé, les illuminations de Noël ou le salage.



SÉCURITÉ ÉCOLE

Pour améliorer la sécurité aux heures d'entrées et de sorties de classe de l'école des Chauvaux, la commission des affaires scolaires avec l'appui du conseil d'école a mis en place d'avril à juin 2009 une période d'observation où il avait été imposé aux seuls parents d'élèves un sens de circulation.

Après cet essai concluant, considérant que la protection et la sécurité des enfants est l'affaire de chacun, la municipalité a demandé aux riverains et à tous les automobilistes d'apporter leur contribution en respectant les consignes suivantes mises en place depuis le 01/10/2009. L'objectif est d'éviter les demi-tours ainsi que le croisement des voitures devant l'école.

- Des panneaux de signalisation sont en place depuis cette date :
- Interdiction de circuler dans le sens rue des Eglantiers vers la rue des Chauvaux
 - Interdiction également de la rue des Goules vers la rue du Château.

Un seul sens de circulation est autorisé, de la rue du Château vers la rue des Chauvaux et la rue des Eglantiers.

Une dépose « **rapide** » permet aux parents de déposer les enfants de l'école élémentaire sans stationnement.

Le stationnement rue du Rébenot n'est autorisé qu'aux riverains.

Ces restrictions ne concernent que les périodes scolaires aux heures suivantes

(8h-9h) (11h-12h) (13h-14h) et (16h-17h)



SÉCURISATION VILLAGE

Les travaux pour sécuriser les entrées du village nord et sud devraient démarrer rapidement. Il ne manque plus que l'autorisation de la direction des routes demandée depuis plusieurs mois.

Sur l'entrée sud, la piste cyclable va être prolongée jusqu'au Chemin des Dames et traversera la chaussée à hauteur du panneau lumineux pour rejoindre la rue des Aubépines. Un terre-plein sera positionné également à l'entrée de l'agglomération afin de réduire la vitesse et un passage piéton sera tracé près de l'entrée du chemin des Dames.

Dans le virage de la rue des Roses, deux passages pour piétons verront le jour mais également un terre-plein central.

Au carrefour de la rue du Château, un plateau permettra de réduire la vitesse avant la ligne droite.

Pour l'entrée nord, côté Amanvillers un terre-plein central végétalisé verra le jour au niveau de la pisciculture afin de faire ralentir les véhicules entrant dans le village. Un plateau sera disposé à la sortie de la salle de sports et un autre à hauteur de l'entrée de cette même salle et de la rue du Mont Saint Germain.

Au centre du village l'aménagement se fera quand les travaux de l'OPAC seront achevés au 46, rue de Verdun, et que le renouvellement de la conduite des eaux usées prévu par Haganis, (étude en 2010, travaux ?) sera effective.



SUITE À LA SUPPRESSION DES TIM...

Dans le mot du maire, il a été question de plusieurs rencontres entre la direction des TCRM, celle du pôle transport de Metz Métropole et des élus châtelois. Lors de ces discussions, nous avons obtenu le terminus de la 5 B (8 allers, 6 retours) en plus des 7 allers retours de la ligne 5. Malheureusement pour les lycéens châtelois, cette ligne passant par le boulevard St Symphorien, ne dessert pas les lycées Cormontaigne et Fabert et de plus se trouvaient en décalage défavorable par rapport aux horaires de sortie de ces établissements.

Nous avons obtenu des aménagements permettant une correspondance entre la ligne 5 passant à proximité des établissements scolaires et la ligne 5B desservant Châtel. Nous nous satisfaisons de ces aménagements mais malheureusement un nouveau problème surgit. L'informatique embarquée dans les bus, qui, entre autre, valide les titres de transport, ne fait pas la différence entre 5 et 5B et de ce fait considère ces deux lignes différentes comme une seule et unique. Le deuxième compostage n'est par conséquent pas validé en tant que correspondance mais bien comme un second trajet, nécessitant un deuxième ticket. A notre demande, le programme informatique sera modifié. En attendant, les usagers seront autorisés à prendre la correspondance du 5B, sans valider un deuxième titre de transport.

Les nouveaux horaires sont disponibles en mairie.

PROMENADE EN FORET

Rien de plus agréable qu'une promenade en forêt, mais attention, celle-ci peut devenir dangereuse si l'on ne respecte pas quelques règles de sécurité.

Lorsqu'on parle de forêt, on ne peut s'empêcher d'évoquer la chasse. Soyez prudent, la période de chasse en battue dans le département de la Moselle se déroule d'octobre à fin janvier. Renseignez-vous auprès de la mairie ou des sociétés de chasse concernées pour connaître les territoires loués, particulièrement nombreux à Châtel et les dates de battues dans les différents secteurs. Si vous rencontrez un panneau « **ATTENTION CHASSE EN COURS** », soyez compréhensif, ne risquez pas votre vie pour un panier de champignons. Dans tous les cas restez sur les chemins dégagés et ne vous enfoncez pas dans les bois. En forêt il y a de la place pour tout le monde, mais il faut savoir respecter les droits de chacun.

La chasse n'est pas le seul danger en forêt. En effet les tempêtes et différents coups de vent de ces dernières années ont laissé derrière eux une forêt meurtrie, jonchée de multiples pièges : arbres penchés prêts à tomber et surtout d'énormes souches instables qui peuvent s'écraser à tout moment. Ne pénétrez pas en forêt les jours de grand vent !

Évitez aussi les zones de travaux forestiers : abattage, débardage.

Pour conclure, une chose fondamentale ; la forêt est belle, elle fait partie de notre patrimoine : RESPECTONS LA, sans prendre de risques inutiles.



BIBLIOTHÈQUE

LES RENDEZ-VOUS DES PETITS

« Le temps des histoires » et les « Tap'histoire ». Cette année encore, les enfants de la commune et des environs sont venus nombreux écouter des histoires le mercredi matin de 9h45 à 10h30.

A partir de 3 ans pour les « Tap'histoire » et à partir de 4 ans pour « Le temps des histoires ».

L'entrée est libre, mais il est conseillé de réserver sa place auparavant.



INSOLIVRES - BALADE CONTÉE JUIN 2009

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Général de la Moselle a organisé, du 1er au 15 juin 2009, les insolivres, manifestation axée sur la jeunesse et sur la programmation de lectures, de spectacles et de rencontres dans des lieux insolites du département.

Une trentaine d'enfants ont répondu présents à l'invitation de la bibliothèque qui dans ce cadre a proposé le mercredi 10 juin une balade contée à travers les sentiers de la commune.

A l'issue de la balade, une collation a été proposée aux jeunes amateurs de contes et à leurs mamans.

PROCHAINE DATE À RETENIR :

Mercredi 16 juin 2010

« Les Insolivres » « Balade contée »

PROCHAINES DATES À RETENIR :

Mercredi 20 janvier 2010

« Le temps des histoires »
« Contes d'Asie »

Mercredi 10 février 2010

« Tap'histoire »
« Les trois boucs »

Mercredi 24 février 2010

« Tap'histoire »
« Les trois boucs »

Mercredi 17 mars 2010

« Le temps des histoires »
« Secrets de gourmandises »

Mercredi 7 avril 2010

« Tap'histoire »
« Mer bleue »

Mercredi 21 avril 2010

« Tap'histoire »
« Mer bleue »

Mercredi 19 mai 2010

« Le temps des histoires »

DÉPART M^{ME} TURQUET

A l'occasion du départ d'Annie Turquet de Châtel, le Maire a invité la bibliothécaire et les bénévoles de la bibliothèque à une petite cérémonie amicale pour lui témoigner leur amitié.

Un an avant l'ouverture de celle-ci, Annie faisait déjà partie de l'équipe qui a couvert les premiers livres. Depuis elle a toujours été fidèle le mardi après-midi à cette tâche.

Le Maire a tenu à la remercier en profitant de l'occasion pour saluer les bénévoles présentes pour leur grande disponibilité auprès des enfants et des adultes abonnés de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE EN PARTENARIAT...

...avec L'IME

(Institut Médico-éducatif)

« La Roseraie » de Jussy.

Cette année encore, la bibliothèque a accueilli 2 groupes d'enfants de l'IME, des petits (5 -9 ans) mais aussi, et depuis la rentrée scolaire 2008 un groupe d'adolescents (12-14 ans) qui sont venus le lundi après-midi pour un « temps des histoires », l'exploration de la bibliothèque et l'emprunt de livres qui seront exploités avec le personnel d'encadrement.



...avec LES ECOLES

C'est à l'occasion de l'exposition sur l'Afrique, en janvier 2009, que la bibliothèque a accueilli les enfants des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

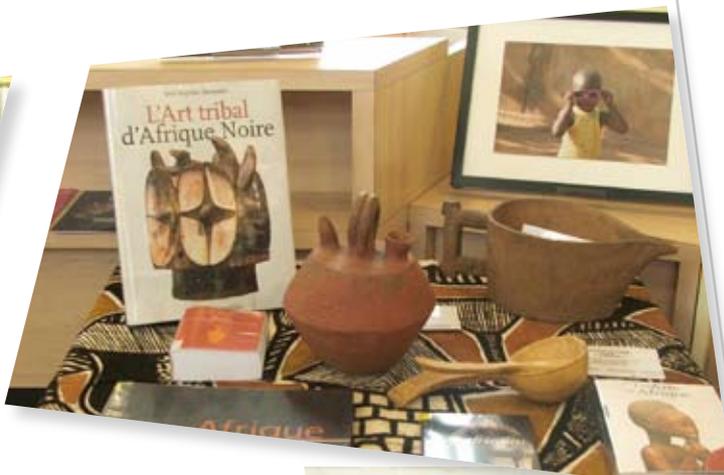
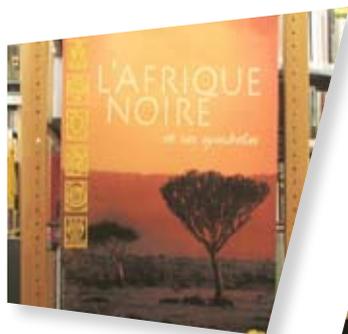
Les enfants ont été invités à compléter un « carnet de voyage » en s'aidant des différentes ressources de la bibliothèque (panneaux d'exposition, livres documentaires, outils multimédia).

Une façon ludique de découvrir le continent africain.

Pour les CE2, CM1 et CM2, l'animation s'est terminée par la venue d'un conteur africain.

En avril 2009, la bibliothèque a accueilli les 2 sections de maternelle sur le thème des indiens d'Amérique. Les enfants ont ainsi pu découvrir le secteur « Albums jeunes » et la salle multimédia.

Cette année, les classes seront accueillies au mois de janvier 2010 à l'occasion de l'exposition sur l'Asie.



LES EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Janvier 2009 :

Exposition - L'Afrique Noire et ses symboles

Février/Mars 2009 :

Exposition - Hommage à Parmentier et à la truffole

Avril 2009 :

Exposition - ACCAV - concours photos



PROCHAINES DATES À RETENIR :

- Janvier 2010 : Exposition à la rencontre de l'Asie

La bibliothèque présentera du samedi 9 janvier 2010 au samedi 30 janvier 2010, l'exposition « à la Rencontre de l'Asie ». Des panneaux d'information abondamment illustrés de photographies, et des films, vous feront découvrir la passionnante histoire de ces nations raffinées et leur réalité d'aujourd'hui. Des jeux-questionnaires sont prévus pour les établissements scolaires.

« À la Rencontre de l'Asie » est aussi une exposition d'objets d'art et d'artisanat en direct des pays visités : ombrelles, peintures sur papier Saa, instruments de musique, céramiques, tissages et sculptures sur bois... Fruit du travail patient et du sens artistique des habitants, respectueux des traditions, ils sont disponibles à la vente pour contribuer, sur le terrain, au soutien de populations défavorisées.

Au Vietnam, l'O.N.G. Craft Link assure la promotion des produits artisanaux de populations en difficulté, en particulier des minorités ethniques. Au Cambodge, le Centre National des Personnes Mutilées de Phnom Penh aide les victimes des mines anti-personnel. En Thaïlande, un groupement d'artisans-paysans réalise des objets traditionnels en complément de leur activité agricole.

- Mercredi 27 janvier 2010 de 9h 45 à 10h30 - Atelier ORIGAMI
(dans le cadre de l'exposition sur l'Asie)

- Février 2010 : Exposition - ACCAV - concours photos

- Mars 2010 : Exposition - Passion chocolat

Au mois de mars 2010, la bibliothèque fêtera ses 5 ans d'ouverture au public, et à cette occasion, elle présentera une exposition sur le chocolat, et des... surprises.

LA BIBLIOTHÈQUE, C'EST AUSSI...

Des services sur mesure :

Soucieuse de répondre au plus grand nombre de demandes et de toucher tous les publics, la bibliothèque propose en plus des ouvrages courants (documentaires, romans, albums, BD) :

- un service de réservation de livres audio (d'après catalogue),
- une sélection de livres en V.O. (anglais, espagnol, allemand) régulièrement renouvelée,
- une sélection d'abonnements à plusieurs magazines,
- le prêt de partitions,
- le prêt de CD-Rom,
- la mise en place d'un cahier de suggestions.

La salle multimédia :

Depuis le 1er octobre 2009, les abonnés de la bibliothèque ont désormais accès à une salle multimédia équipée de 10 postes permettant :

- la consultation de CD-Rom,
- l'accès à internet,
- la consultation de la messagerie électronique,
- l'utilisation des outils bureautiques (traitement de texte, tableur),
- l'impression de documents (0,15 euros la page noir et blanc).

A RETENIR :

Horaires d'ouverture :

Mardi	16 h 00 >>	19 h 00
Mercredi	10 h 30 >>	12 h 15
	14 h 00 >>	18 h 00
Samedi	14 h 00 >>	17 h 00

Droits d'inscription :

Châtel-Saint-Germain		
Moins de 18 ans	>>	GRATUIT
Etudiants	>>	5 Euros
Adultes	>>	8 Euros

Autres communes

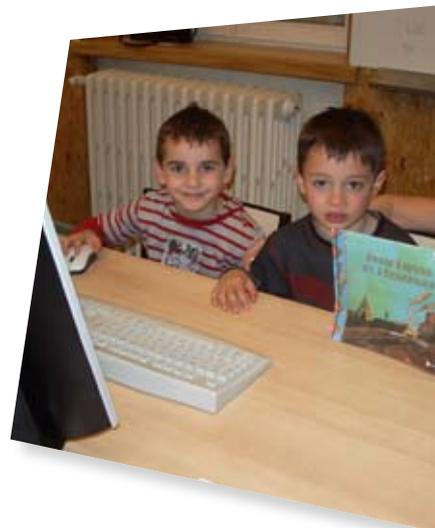
Moins de 18 ans	>>	GRATUIT
Etudiants	>>	7 Euros
Adultes	>>	10 Euros

NB : La consultation sur place est gratuite, et ne nécessite pas d'abonnement.

Le prêt :

4 documents pour une durée de 3 semaines.
Prolongation sur simple demande.

Contact : Bibliothèque Municipale 13, rue Jeanne d'Arc 57160 Châtel-Saint-Germain
Tél. : 03 87 60 34 87 Mail : biblio@chatel-saint-germain



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ D'ANIMATION DE CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

L'Assemblée Générale du Comité d'Animation de Châtel-Saint-Germain s'est tenue le 13 novembre 2009 au centre socioculturel. Monsieur Robert MARCHAL, maire, en est le président ; Mmes Mauricette DELARUE et Véronique RASSENEUR en assument respectivement les charges de trésorière et de secrétaire.

Le comité d'animation est composé d'une partie du Conseil Municipal et des présidents de chaque association du village. Son objectif est de réunir tous les volontaires qui oeuvrent au sein des différentes associations du village afin de coordonner certaines manifestations comme le Téléthon et le vide-greniers, sa principale animation.

Celui-ci se déroule le lundi de Pentecôte. Cette année un bénéfice très satisfaisant de 5820 euros a réjoui tous les bénévoles qui se dévouent pour sa réussite.

L'Assemblée Générale a décidé d'octroyer une partie de ce bénéfice aux trois associations qui s'occupent d'enfants : l'APS, l'US Châtel et le SCL tennis. Chacune se verra donc attribuer une somme de 1600 euros. Comme chaque année, le Comité d'Animation offrira aux enfants des associations, du périscolaire, un après-



midi récréatif organisé par l'APS. Il est également décidé de reconduire le vide-greniers qui se déroulera le lundi 12 mai 2010.

Le rapport moral rapidement brossé par la secrétaire et le rapport financier présenté par la trésorière ont été adoptés à l'unanimité.

Suite à l'Assemblée Générale, les bénévoles ayant participé au vide-greniers se sont retrouvés autour d'un buffet froid pour partager un moment de convivialité.



CENTRE DE LOISIRS

Sous la direction de Laurent Bourhoven l'accueil de loisirs organisé par la municipalité a été plébiscité par les enfants de Châtel.

25 enfants en moyenne par semaine ont profité des animations sur le thème « La Terre, j'y habite ». Les sorties à Moineville, à Amnéville, au domaine de pêche de Châtel leur ont permis de s'épanouir. Trois jeunes filles de Châtel ont été employées en plus

du personnel titulaire à l'année pour compléter l'équipe d'animation. Rendez vous est déjà pris pour l'été 2010 !

DATES A RETENIR POUR 2010 !

CLSH du 15 au 19 Février :

« A la découverte des 5 sens »

CLSH du 12 au 16 Avril :

« Sur les traces des DINAUSORES »

Et l'été du 5 au 23 juillet



BAFA

Après leur stage théorique 2008 et leur stage pratique réalisé dans le cadre de l'accueil périscolaire ou du centre aéré, le personnel attaché à l'accueil périscolaire a terminé sa formation pour obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pendant les vacances de Toussaint 2009. Comme l'an passé Madame Doron pour l'Amicale Post Scolaire et Isabelle Stein qui avait fait son stage pratique dans le cadre du centre aéré d'été se sont jointes à elles. Ce fut une semaine studieuse dans une ambiance conviviale, elles ont eu le plaisir de retrouver les mêmes formateurs délégués par l'organisme de formation URFOLOR.

Elles attendent qu'une commission examine leurs dossiers pour recevoir leur diplôme.





BOURSE AUX JOUETS

Autre moment de convivialité, la bourse aux jouets qui a rassemblé les enfants de Châtel.

Voilà quelques unes de leur impressions.

«C'est un moment de plaisir où on peut trouver des jouets qui nous intéressent et vendre ceux qui ne nous intéressent plus» assure Pierre-Louis, très organisé dans ses achats.

Quant à Théo, il trouve que cette journée permet de se débarrasser des jouets qui ne sont plus utilisés et d'en faire profiter d'autres enfants.

Merci aux parents d'élèves qui ont permis aux participants de se régaler grâce à leurs délicieuses pâtisseries.

CHÂTEL DÉTENTE

Dès la mi-septembre, le club Châtel-Détente a repris ses activités marches et jeux de société.

Cette période a été marquée principalement par une sortie d'une journée marche, autour du lac de La Madine, et d'une journée-découverte à la mine du « carreau de Wendel » et à Sarrebruck.



Au cours de l'assemblée générale du 24 octobre, les activités « marches » et « jeux de société », les rencontres traditionnelles, ainsi que les « sorties découvertes » ont été reconduites avec 1 voyage annuel si possible.

Ouverte à tous comme membre actif, sous réserve de l'acceptation du règlement intérieur et du bulletin d'adhésion, l'activité « marche » a lieu tous les jeudis avec départ place de l'ancienne gare à 14h, et les « jeux de société » se déroulent le vendredi à 14h au centre socioculturel.

Pour tout renseignement complémentaire : tel. : 03 87 60 56 42.



L'ACCAV organise son deuxième concours photo pour petits et grands (deux catégories prévues) !

Thème de cette année : « Les 4 éléments ».

1, 2, 3 ou 4, n'hésitez pas à jouer avec eux !

Votre création pourra être déposée à la mairie ou à la bibliothèque de Châtel jusqu'au 23 janvier 2010.

L'exposition aura lieu du samedi 6 février au samedi 27 février, à la bibliothèque.

Les résultats du concours, la remise des lots et le vernissage

auront lieu le samedi 6 février à 17 h.

Alors, tous à vos appareils !

La CHÂTELOISE

un succès !

pas moins de 150 personnes ont participé à cette deuxième édition de la Châteloise dont l'organisation a été assurée par la municipalité en partenariat avec le Club Vosgien.

Merci aux participants qui ont profité des sentiers et des chemins de notre commune lors de cette belle journée de septembre.



EXPOSITION DE PEINTURE DE L'ATELIER CHÂTELOIS

Cette exposition s'est tenue les 3 et 4 octobre 2009 au lavoir de Châtel Saint Germain.

Les membres de l'atelier y ont exposé leurs oeuvres. Y ont participé Fabienne COLBUS, Arlette DODIN, Monique NICOLAS, Marie-Claire RIBAS, Laurence SEIWERT, Anne-Marie SMOUTS, André et Marie-Noëlle TEPUS.

Nous vous rappelons que deux expositions sont en préparation pour 2010, l'une en mai organisée conjointement avec la municipalité de Châtel et la deuxième au lavoir fin septembre début octobre. Des animations se déroulent tout au long de l'année au centre socioculturel de Châtel. Les mardis de 14 à 16h et les mercredis de 20h30 à 22h30 peinture et vitrail.

Renseignement au 06 16 83 02 13.



THEÂTRE

La Commission Animation du Conseil Municipal a invité, le samedi 26 septembre sur la scène du centre socioculturel, la troupe de théâtre du Ban-Saint-Martin « La Ban d'Rôle » à présenter son nouveau spectacle « Le bétet de la tortue » une pièce hilarante de Jean Dell et Gérald Sibleyras, dans une mise en scène de Brigitte Tinnès.

Nombre de spectateurs ravis ont retrouvé parfois dans cette comédie hilarante le vécu de certaines vacances passées dans une villa partagée entre amis... Des dialogues percutants, drôles, des couples au bord de la crise de nerfs, tous les ingrédients étaient réunis pour en faire une pièce rythmée et tourbillonnante. Les comédiens visiblement s'amusent autant sur scène que le public dans la salle. Une soirée bien sympathique !

SAINT-NICOLAS

Cette année Saint-Nicolas est passé avec un peu d'avance à l'école maternelle de Châtel. Il est venu après le spectacle du théâtre des Chardons intitulé « Monsieur le vent » offert par la municipalité. Il a ensuite écouté avec attention les chansons que les enfants avaient appris en son honneur et il a pu apprécier les beaux dessins que chacun des enfants lui a offert. Il les a remerciés en leur offrant un joli sac contenant un sachet de friandises avant de participer au goûter. Les enfants de l'école élémentaire sont venus en voisins pour le saluer et surtout déguster les bons gâteaux confectionnés par les mamans.



TELETHON 5 et 6 décembre

De nombreux bénévoles se sont une fois encore mobilisés pour cette sympathique manifestation. Jeunes et moins jeunes se sont investis pour faire de ce rendez-vous une fête de la solidarité.

Au long de ces deux journées, les animations se sont succédé : Jeux de cartes et de société, animations sportives diverses, dégustation de gâteaux. La marche de nuit qui démarre de Châtel a regroupé environ 170 marcheurs ; quelques 200 convives ont pu ensuite apprécier la traditionnelle tartiflette.

Merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans les différentes manifestations : l'APS, l'US Châtel, le Foyer de l'Amitié, Châtel Détente, le SCLC tennis, le groupe des Ados. Merci aux pâtisseries (ières) pour les gâteaux destinés à cette soirée et à l'après-midi sport du samedi. Merci aux généreux donateurs, au Club de poker ainsi qu'à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.





L'UNION SPORTIVE SUR TOUS LES FRONTS

Cette saison encore, les dirigeants de l'US Châtel ont fort à faire pour encadrer les quelque 160 licenciés du club, bien présents dans toutes les catégories. Les seniors effectuent une 1^{re} partie de saison très convenable, puisque l'équipe fanion, bien qu'ayant laissé échapper malencontreusement plusieurs points qui l'aurait propulsée tout en haut du classement, se situe actuellement en 4^e position, alors que l'équipe B est dauphine de son groupe.

Chez les jeunes, parcours très honorable pour les U19 et les U17 qui opèrent au niveau Ligue, ce qui les amène à se confronter chaque week-end à des clubs de l'élite régionale. L'équipe des U15, entièrement recréée, est co-leader de son groupe à participé honorablement à la coupe Bailly, tandis que les U13 (Benjamins),

les U11 (Poussins) et les U9 (débutants) obtiennent des résultats très encourageants. Le club s'enorgueillit également de disposer désormais de 4 arbitres, ce qui le tranquillise par rapport aux règlements généraux. Si l'équipe dirigeante gagnerait encore à être étoffée, chacun apprécie de pouvoir s'entraîner à nouveau dans la

salle des sports pendant la trêve hivernale, et surtout, se réjouit du prochain remplacement du revêtement synthétique du stade, à même de booster tous les membres du club et bien sûr, les joueurs en premier lieu...



CHALLENGES USEP

Les associations USEP de la circonscription de Montigny les Metz organisent le mercredi matin des rencontres permettant aux élèves de se mesurer entre eux dans un esprit sportif. Des élèves du CE2/CM1 de Châtel St Germain ont participé ainsi à une rencontre d'orientation à Ancy sur Moselle le 07 octobre et à une rencontre de tennis de table le 18 novembre. Les équipes inscrites se sont bien défendues puisqu'elles sont arrivées 1^{ère}, 2^{ème} et 5^{ème} à l'orientation et 1^{ère} et 3^{ème} au tennis de table. Un grand bravo à tous les enfants et une mention spéciale à Thomas Toupance et Valentin Hébeisen qui ont gagné les deux tournois.

NOËL DES ENFANTS

C'est au centre socioculturel que les enfants des associations de Châtel se sont donné rendez-vous pour assister au spectacle du cirque Rouages "le triplet sieste - acrobatique". Trois narcoleptiques se retrouvent à l'heure de la sieste, bien décidés à ne pas tomber de fatigue. Ces messieurs rivaliseront alors de malices jongloïstiques, de prouesses acrobatiques et le tout bien sûr en musique.

Après le spectacle les enfants ont pu apprécier le goûter offert par le comité d'animation et servi par les membres des associations.



DEUX JOURNÉES BIEN REMPLIES

Le dix novembre commence par une visite de notre exposition sur la guerre d'Algérie par les enfants de la classe de M. Fogelgesang. Pas facile d'expliquer à ces jeunes enfants cette période mouvementée de notre histoire qui couvre la période 1954-1962. Que d'événements parfois dramatiques qui impliquèrent plus d'un million de jeunes appelés, dont certains ne revinrent pas. Puis c'est en présence de M. Marchal, maire, et du Colonel commandant le régiment médical que l'insigne fut remise à de jeunes recrues de ce régiment.

Les commémorations du 11 novembre eurent lieu à Lessy puis au monuments aux morts de Châtel où les enfants de la classe de M. Fogelgesang ont entonné "la Marseillaise".

Des médailles furent remises à Messieurs Eugène BRAUN, Stéphane FIANI, Eugène RITZ, Louis ROCK, Bernard SCHNEIDER et Jean JUNG en remerciement de leur fidélité à l'UNC.

La journée s'est achevée par le repas annuel de la section, très convivial, accompagné par un bon orchestre. Les danseurs s'en donnèrent à cœur joie.



1er RÉGIMENT MÉDICAL



Le 1er régiment médical, est implanté depuis 1992 dans notre commune de Châtel-Saint-Germain. Depuis cette date, nombre de ses hommes se sont installés parmi nous, faisant partie intégrante de nos concitoyens. Ce sont des familles entières qui participent à la vie de la commune. Pour concrétiser cet état de fait, le régiment organise régulièrement des cérémonies militaires, défilant dans nos rues, mais aussi des événements moins «militaires», comme cette année, où il a organisé l'arbre de Noël des enfants du régiment dans la salle des fêtes.

AGENDA 2010

26 JANVIER	Collecte sang de 16h à 19h
05 FEVRIER	A.G. de l'Union Nationale des Combattants
21 FEVRIER	Couscous de la paroisse
06 MARS	Repas des Aînés offert par la Municipalité
14 MARS	Thé dansant UNC
27 MARS	Soirée APS
10 AVRIL	Concert de la Boite Vocale
08 MAI	Soirée Concerts ACCAV
15/16 MAI	Exposition peinture Municipalité/ Atelier Châtelois
24 MAI	Vide Greniers
12 JUIN	Fête des écoles suivie de la kermesse des écoles
27 JUIN	Fête d'Été de l'APS



ANIM ADO

9 ados de Châtel encadrés par Laurent Bourhoven et Aurélie Coluccia ont passé 4 jours et 3 nuits du 27 au 30 Juillet à la base de loisirs de Favières en Meurthe et Moselle. Ils sont revenus enchantés de leur séjour sous tente. Ils ont pu pratiquer des activités sportives et de détente.

Ils n'ont qu'une envie c'est de repartir du 26 au 30 juillet prochain dans un lieu encore à déterminer.... Retenez les dates !

Les ados se retrouvent tous les vendredis de 17h30 à 18h45. Après le samedi Téléthon et la soirée Bowling du 16 Décembre, une soirée « Crêpes » sera organisée le 17 février au centre socioculturel et en avril une sortie à la piscine d'Amnéville .



ILLUMINATIONS

Sans revenir sur ce qui a été écrit l'an passé, le programme d'investissement en matière d'illuminations continue cette année par la pose de quelques « jetés d'étoiles » sur les globes lumineux dans la rue du 18 Novembre, devant la Mairie, à l'entrée de la rue des Roses. Le but de la commission « Cadre de Vie » est de donner un peu de lumière de fêtes dans chaque quartier. Il est bon de rappeler que les employés municipaux suivent une formation afin de travailler en hauteur et en nacelle, pour poser ces illuminations. Chaque année des aléas électriques retardent le bon fonctionnement de ces décorations .



BADMINTON

Mais où vont certains châtelois le mardi soir.....? mais à la salle de sports de Châtel pratiquer le badminton (18h30 - 20h) ou le volley (20h - 21h30).

Se faire plaisir, dépenser son trop plein d'énergie ou tout simplement se retrouver, voilà ce qui les motive.

D'ailleurs, ce premier trimestre s'est terminé pour les joueurs de badminton par un tournoi le samedi 12 décembre, tournoi remporté par Elise ROUSSEL et Kevin MICHEL.

Bravo à eux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APS

C'est en présence de Robert Marchal, maire, et de conseillers municipaux que Gérard Dalstein, président, présenta, après le mot de bienvenue, le rapport moral de l'association. Riche de 164 familles adhérentes, l'Amicale Post Scolaire se porte bien et ce sont 349 membres qui ont pu profiter des 9 activités régulières proposées : aéromodélisme, bijoux en perle, danse, gymnastique, mercredis-Loisirs, peinture en liberté, peinture sur soie, atelier poterie, raku-céramique. On a pu noter la bonne participation aux animations ponctuelles organisées au cours de l'année : repas dansants, Noël des enfants, carnaval, rallye promenade, feux de la St Jean, fête d'été, exposition d'enluminures et calligraphie contemporaines. L'association a participé avec le comité d'animation à l'organisation locale du Téléthon et du vide-grenier. Ensuite Robert Stémar, trésorier, présenta le bilan financier de l'année écoulée, bilan qui fait apparaître une gestion saine et équilibrée. Après les différents votes et la présentation du projet d'activité, le Président remercia tous les bénévoles et les personnes qui aident et soutiennent l'association dans son désir de maintenir une animation de valeur pour le village. Il donna ensuite la parole au maire qui félicita l'association pour sa vitalité en lui assurant son soutien et remercia tous ses membres qui, par leur bénévolat, apportent aux Châtelois une animation de qualité. La soirée se termina autour du traditionnel verre de l'amitié.



MERCREDIS-LOISIRS

Petit changement cette année, Laurent Bourhoven étant disponible, l'Amicale lui a demandé de prendre en charge la direction des mercredis-loisirs secondé par Robert Stémar. Pour assurer l'animation celui-ci s'est entouré d'Auréli Coluccia, Brigitte Doron, Céline Radinovic, Josette Doron. Chaque semaine des activités diverses sont proposées. Brigitte et Josette encadrent l'activité «Peinture sur soie». En cette période de l'année, Noël est un thème d'activité tout trouvé et la décoration du sapin près de la mairie a été réalisée par les enfants avec l'aide de toute l'équipe.



CHALLENGE DE PÉTANQUE DE LA MUNICIPALITÉ 20 doublettes pour le 20^e ANNIVERSAIRE

Devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour les amateurs de la petite boule, la 20^e édition du challenge de pétanque de la Municipalité, organisé traditionnellement par l'Union Sportive chaque 1^{er} samedi de septembre, a connu un vif succès.

Les innovations apportées pour marquer l'événement ont été très appréciées : concours de pointage, superbes lots, repas en commun.

A l'issue de parties très disputées, la victoire finale est revenue à Laurence et Jordan Risser qui se sont imposés d'extrême justesse devant Jean-Marie Mayer et Roland Bossenauer, tandis que Romain Wilmen remportait le concours de pointage.

Après la remise des trophées, médailles et lots, effectuée par le Maire, le vin d'honneur réunit tous les concurrents. Après quoi, les participants au buffet campagnard ont pu prolonger en soirée et dans la bonne humeur ce sympathique après-midi de sport et de détente.

Photos et Palmarès en dernière page.



20^e ANNIVERSAIRE



Trophées et lots



Concours de pointage



La table de marque



Demi finalistes et organisateurs



Du style



Vainqueurs du concours



Coup d'envoi de la finale



De l'application



1^{er} prix du pointage



Vue de la finale



Le buffet campagnard

PALMARÈS

1990 Arrigo CASARTELLI - Raymond REMOIVILLE
1991 Jean-Luc FOUSSE - Joseph INFANTINO
1992 Roland BOSSENAUER - Daniel WOLFF
1993 Alain POISNEUF - Raymond REMOIVILLE
1994 Henri STOECKLIN - Salvatore INFANTINO
1995 Alain POISNEUF - Henri REISDORFER
1996 Jean INFANTINO - Alain POISNEUF
1997 Jacky MARTIN - Benoît RABUEL
1998 Patrice GOTHUEY - Alain POISNEUF
1999 Joseph FACCHINEI - Raymond REMOIVILLE

2000 Alain POISNEUF - Bernard STOECKLIN
2001 Raymond BERNARD - Raymond REMOIVILLE
2002 Roger RENOUF - Nicolas WILMEN
2003 Henri REISDORFER - Lucien REISDORFER
2004 Nicolas COLLIN - Alain POISNEUF
2005 Sébastien DAUBENFELD - Frédéric DUMONT
2006 Sébastien DAUBENFELD - Henri REISDORFER
2007 Alain POISNEUF - Nicolas WILMEN
2008 Roger RENOUF - Nicolas WILMEN
2009 Laurence RISSER - Jordan RISSER